

# 7 PRINCIPES POUR DÉFENDRE LE NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## HARMONISER

Inscrire les nouvelles initiatives en complémentarité des dispositifs existants et faire fonctionner ensemble celles et ceux qui agissent déjà sur les territoires.

## DÉBATTRE

Ouvrir des espaces démocratiques sur la place du numérique dans notre société et dans nos vies.

## ÉDUIQUER

Accompagner la montée en compétences, l'appropriation des dispositifs et sensibiliser aux enjeux socio-politiques du numérique.

## TEMPÉRER

Réduire l'empreinte environnementale du numérique en considérant les apports du numérique pour l'accélération de la transition écologique.

## OUVRIR

Rendre accessible les données et les ressources, documenter les développements et partager les gouvernances.

## FAIRE ENSEMBLE

Coproduire les services numériques avec l'ensemble des personnes concernées, en lien avec des besoins identifiés.

## AMÉLIORER

Faire évoluer les services numériques grâce à l'évaluation continue de l'ensemble de leurs impacts.

